

CAC 40 5894.03 -0.25%

DOW JONES 27839.87 -0.34%

NASDAQ 8562.61 -0.09%

NIKKEI 225 23148.57 -0.62%



Recherche

# Les Echos



Le Journal



Newsletters

[À la une](#)[Idées](#)[Économie](#)[Politique](#)[Monde](#)[Tech-Médias](#)[Entreprises](#)[Bours](#)

# Fimalac reprend les théâtres parisiens de Jacques-Antoine Granjon

C'est la plus importante cession de l'histoire du théâtre privé. Le patron fondateur de Veepee (ex-venteprivée) a choisi Marc Ladreit de Lacharrière pour reprendre le Théâtre de Paris, La Michodière et Les Bouffes Parisiens.

[Lire plus tard](#)[Services & Conseil](#)[Commenter](#)



Par **Martine Robert**

Publié le 14 nov. 2019 à 17h30 | Mis à jour le 14 nov. 2019 à 20h12

Comme « Les Echos » l'avaient annoncé le 15 octobre dernier, Veepee (ex-venteprivée) **vend ses théâtres**, c'est désormais officiel. Le Théâtre de Paris, avec ses deux salles, La Michodière et Les Bouffes Parisiens : ces trois fleurons sont rachetés par **Fimalac Entertainment**, déjà exploitant des théâtres Marigny, Porte Saint-Martin (deux salles chacun) et La Madeleine.

« Ces acquisitions confortent mon soutien à l'exception culturelle française qui fait notre fierté et contribue à l'attractivité de Paris », souligne Marc Ladreit de Lacharrière, à la tête du holding Fimalac. Dans le paysage théâtral, ce dernier occupe une place atypique par sa vision à la fois artisanale et industrielle du métier.

Artisanale, car l'homme d'affaires garde aux manettes de ses salles des personnalités du sérail : Richard Caillat et Stéphane Hillel resteront directeurs associés des trois scènes rachetées à Jacques-Antoine Granjon, le patron de Veepee. C'est d'ailleurs Richard Caillat qui a soufflé le nom du milliardaire à Jacques-Antoine Granjon.

En outre, la ligne artistique de Fimalac Entertainment reste ambitieuse : la critique salue la programmation de Jean-Robert Charrier à la Porte Saint-Martin, tout comme celle de Jean-Luc Choplin à Marigny, le premier avec des spectacles venus du théâtre public comme « Ca ira » et sa trentaine de comédiens ou « L'Oiseau vert » aux décors et costumes exceptionnels, le second avec ses créations ambitieuses telles « Peau d'Ane » ou « Funny Girl », trop coûteuses pour tourner dans les théâtres municipaux en régions.

« *Excellence et éclectisme : telle est la feuille de route de mes directeurs. Les théâtres doivent être à la fois des lieux d'échange, de détente, d'éveil des consciences, d'audace et d'insolence* » insiste Marc Ladreit de Lacharrière.



Et en même temps, le milliardaire a une approche industrielle de la culture par les moyens injectés : 20 millions d'euros pour rénover Marigny ; 13 millions pour transformer Pleyel en un temple des musiques amplifiées ; 7 millions pour la réfection de la Porte Saint-Martin. « *Je veux offrir à mes équipes les lieux les plus emblématiques et les mettre à leur disposition sur le long terme* », commente le fondateur de Fimalac, qui fera les travaux nécessaires dans ses trois nouveaux bijoux historiques.

## **Des exigences plus artistiques qu'économiques**

Généralement, les hommes d'affaires qui reprennent des théâtres évitent la prise de risques. Ils programment des comédies de boulevard portées par des acteurs médiatiques, à l'instar de Jean-Marie Bajeux aux Variétés, ou panachent des one man shows lucratifs avec des pièces plus osées, comme **Jean-Marc Dumontet** alternant

spectacles d'humour et pièces engagées, telles « Plaidoiries » interprétée par Richard Berry ou « Chatouilles » d'Andrea Bescond au Théâtre Antoine.

Quant au producteur et organisateur de tournées, Pascal Legros, il s'est adossé aux **fonds 123 IM et Entrepreneur Venture** afin de financer l'achat du théâtre Edouard VII, lui qui exploite déjà Les Nouveautés, Hébertot (détenu à parité avec Francis Lombrail) et le théâtre Fontaine. Mais de tels fonds attendent forcément un retour sur investissement plus ou moins rapide.

Le patron de Fimalac ne veut pour sa part « *en aucun cas sacrifier l'exigence artistique à la rentabilité financière* ». « *Propriétaire à 100 % de mon groupe, je n'ai de compte à rendre à personne !* » prévient-il.

**Martine Robert**

**DERNIÈRE MINUTE**

# Cybersécurité : le raté d'AccorHotels

Des données personnelles et bancaires de 130.000 à 140.000 voyageurs stockées sur un serveur mal paramétré d'une filiale du géant français de l'hôtellerie n'étaient pas protégées. L'incident a été signalé à la CNIL, que la loi autorise à prendre des sanctions.

[Lire la suite](#)